

Le très hon. M. Howe: Non, et nous n'avons pas pour règle d'imiter les États-Unis. Je le répète, notre liste est beaucoup plus étendue que ne l'a été celle des États-Unis. En réalité, ce sont eux qui se conforment à notre pratique même s'il nous faudra peut-être étendre un peu notre liste.

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

HÔTEL REINE ÉLIZABETH—À PROPOS D'UNE
DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE
MAISONNEUVE-ROSEMONT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Léon Balcer (Trois-Rivières): J'ai une question à poser au ministre des Transports. Le ministre est-il au courant du discours que le représentant de Maisonneuve-Rosemont (M. Deschatelets) a prononcé à Montréal, hier, et dans lequel il a qualifié de bévée effroyable de M. Gordon la désignation du nouvel hôtel du National-Canadien à Montréal et a affirmé que tous les autres députés libéraux de l'île de Montréal partagent ses vues?

M. Brown (Essex-Ouest): Les élections provinciales.

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, mon attitude à cet égard est connue et je me garderai de formuler quelque observation sur le discours de l'honorable député en question.

LA POLIOMYÉLITE

LE VACCIN SALK—INTERPELLATION AU SUJET
D'UN APPROVISIONNEMENT EN QUANTITÉ
SUFFISANTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James A. McBain (Elgin): En l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je poserai une question à son adjoint parlementaire. Peut-il nous dire quand on disposera de quantités suffisantes de vaccin Salk pour procéder à la seconde inoculation et nous indiquer la date approximative de l'inoculation de rappel.

M. F. G. Robertson (adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait bien des déclarations sur l'état de la production du vaccin Salk, et je crois n'avoir rien à y ajouter maintenant.

[M. Coldwell.]

LE TARIF DES DOUANES

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE ET FROMAGE—AUG-
MENTATION ÉVENTUELLE DES DROITS D'ENTRÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais savoir du ministre des Finances si le Gouvernement soumet, en ce moment, à une nouvelle étude la question de l'augmentation des droits d'entrée pour le lait écrémé en poudre et le fromage.

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): La Fédération canadienne de l'agriculture et un certain nombre d'autres organismes agricoles m'ont envoyé hier des représentants chargés de formuler des observations à cet égard, et je tiendrai naturellement compte de ce qu'ils m'ont dit.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MÉTHODE DE PROMOTION DANS LE SERVICE DE
PROTECTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. J. Brooks (Royal): J'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Cela ne relève peut-être pas directement de son ministère, mais je crois que le ministre y portera un intérêt particulier. Ma question vise les promotions au sein du service de protection de la Chambre des communes. Y accorde-t-on une priorité d'avancement aux ex-militaires ayant fait du service actif à la première et à la seconde Grandes Guerres par rapport à ceux qui n'ont pas fait de service militaire? Le temps passé dans le service militaire compte-t-il pour l'ancienneté dans le service de protection?

L'hon. Hugues Lapointe (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a signalé, cette question ne relève pas directement de mon ministère. Les membres du service de protection de la Chambre des communes sont des employés de la Chambre des communes. Je ne suis pas certain mais j'ai l'impression que, tout en étant des employés des Communes, ils ont les mêmes privilèges que les autres fonctionnaires. Si je comprends bien la préférence accordée aux ex-militaires au sein du service administratif c'est qu'ils ont la priorité pour entrer au service de l'État, mais qu'en ce qui concerne les concours de promotion au sein du service, la préférence accordée aux ex-militaires ne joue plus. Voilà ce qui en est, je crois, à l'égard du service administratif.

Quant à la deuxième partie de la question, quant à savoir si les états de service des militaires devraient entrer en ligne de compte